



Conseil Communal de Bassins

Bassins, le 12 décembre 2013

Le Conseil Communal de Bassins,

vu le préavis municipal 8/13,

ouï les conclusions du rapport de la commission des finances chargée d'étudier ce préavis,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- d'accepter le préavis municipal N° 08/13 relatif à la demande de crédit extrabudgétaire de Chf. 3'000'000.00 pour la construction du complexe scolaire, sportif et culturel de la Place de l'ancienne scierie, selon le mode de financement présenté ;
- d'autoriser la Municipalité à emprunter auprès d'un organe reconnu, aux meilleures conditions du marché, la somme de Chf. 3'000'000.00.

La Présidente

Le Secrétaire

Francine Bandieri

Nicole Reynaud